

Ecole primaire Paul Valéry
91360 Epinay-sur-Orge

PROCES-VERBAL DU CONSEIL D'ECOLE
Lundi 11 juin 2018

La séance du conseil d'école s'est ouverte à 18h30 sous la présidence de M^{me} Peretti, Directrice d'école.

Etaient présents :

Directrice : M^{me} Peretti

Enseignants : M^{mes} Pallier, Malterre, Mandine, Schramm, Cazin, Peyrot, Ledrin, Chéné, Leitus, Farout, Arias et M. Demaret, Charpenel, Pitoun, Rozé, Beltram et Bonmartin

RASED : M^{mes} Somme et Letierce

Représentante de la Mairie : M^{me} François

Représentants de parents d'élèves :

- APIE : M^{mes} Lelouche, Gloria, Guillemot et M. Desportes De La Fosse, El Khamsi, Randoing
- PEEP : M^{me} Holleville et M. De Almeida, Cousaert, Cote

Etaient absents et excusés :

D.D.E.N : M. Naszalyi

APIE : M^{mes} Lacquehay, Ammour, Marchau, Batiot, Crochet

PEEP : M^{me} Squivée

1) Partenariat : Relation école / famille

En partenariat avec les deux fédérations de parents, l'APIE et la PEEP, présentation du document à l'ensemble des membres du conseil d'école. Après quelques modifications, l'assemblée donne un avis favorable et le document est annexé au règlement intérieur.

Les collègues de maternelle ne voient pas l'utilité de ce document pour l'instant.

2) Liaison GS/CP

Les élèves de GS de l'école maternelle des Templiers viendront à l'école élémentaire Paul Valéry mardi 26 juin 2018 après-midi.

Les élèves de GS de l'école maternelle Paul Valéry viendront à l'école élémentaire Paul Valéry mardi 19 et vendredi 22 juin 2018 matin.

3) Liaison CM2 / 6^e

Les élèves de CM2 seront accueillis au collège lundi 2 juillet 2018 de 9h à 12h. Ils seront pris en charge par les professeurs d'EPS. Les enseignants de CM2 participeront à la constitution des futures classes de 6^e.

4) Violence et harcèlement moral

Tout d'abord, la police nationale est intervenue dans toutes les classes de l'élémentaire pour des actions de sensibilisation et de prévention. Une conférence destinée aux familles aura lieu lundi 25 juin 2018 à 19h.

Concernant nos actions : l'équipe enseignante réagit au plus vite et intervient pour calmer la situation.

La directrice peut intervenir en cas de récurrence ou d'incident grave et reçoit les élèves dans son bureau pour discuter du problème et de la solution à apporter. En fonction de la gravité, les parents sont prévenus. Il nous semble important d'instaurer un climat de confiance et de dialogue.

Il y a une très bonne communication entre l'équipe du périscolaire et l'équipe enseignante. Madame François ajoute que la stabilité des équipes favorise la communication.

En cas d'incident sur le temps périscolaire, l'enseignant est informé.

Certains parents expriment des doutes sur le bon fonctionnement de la remontée d'incidents.

5) Festival du livre 2018

Donation restante 2017 : 262,73 €

Donation 2018 : 500,97 €

Total : 763,70 €

L'argent sera utilisé pour l'achat de livres pour les BCD de classe, pour l'achat de nouvelles séries de romans et pour compléter des séries.

6) Coopérative scolaire

Les sorties et les projets sont financés par la mairie (subvention de 25 € par élève) ou par la coopérative scolaire. Pour chaque sortie ou projet, il est précisé aux familles la provenance du financement (coopérative scolaire ou mairie).

Bilan financier 2017 / 2018 : une fois, toutes les factures importantes payées (sorties : activités + transport), il restera environ 8 500 € au 1^{er} juillet 2018.

A la rentrée 2018 / 2019 : il faudra environ 800 € (c'est calculé par rapport au nombre d'élèves dans l'école) pour l'assurance et les cotisations OCCE ; 2 400 € pour les régies d'avance pour les enseignants et environ 3 000 € pour une sortie pour les 4 classes de maternelle (transport + activité). Il restera donc environ 2 300 €.

7) Carnaval

Pour l'an prochain, le carnaval se déroulera uniquement à l'école élémentaire. Les collègues de maternelle ne souhaitent pas se joindre à l'élémentaire. Le carnaval ne fait pas partie des projets des classes de maternelle. Certains parents expriment leur déception de la non collaboration maternelle/élémentaire pour organiser le carnaval.

8) Travaux

Réhabilitation du hall d'entrée à l'école maternelle Paul Valéry.

Remplacement des grilles (côté cours du Général de Gaulle) par des panneaux occultants.

Mise aux normes PMR d'une toilette.

Installation d'un passage piéton sécurisé devant l'école : surélevé avec un éclairage bleu.

Restauration scolaire : demande d'une subvention pour des travaux qui auront lieu en 2019. Modification du service : ce ne sera plus un service à table mais comme un self sans le choix des plats.

Stationnement : Le revêtement de sol de l'Esplanade n'est pas fait pour supporter les passages de voitures. D'où la création de 15 places de parking supplémentaires en bas de l'Esplanade et le long de la mairie. La mairie a mandaté un expert pour l'étude du stationnement et de la circulation dans Epinay-sur-Orge.

9) Hygiène de l'école : toilettes

Un audit a été fait par la mairie à ce sujet.

Il est rare que les toilettes soient sales après la récréation du matin. Le midi, après la cantine, elles sont sales mais un nettoyage est fait. A 15h45, l'état des toilettes est dégradé (c'est sale et il y a des papiers collés au plafond). Les enseignants ont travaillé dans les classes pour un meilleur respect de ces lieux. Un règlement des toilettes a été écrit par des élèves.

10) Organisation de la garderie à l'élémentaire

La porte de la garderie est désormais fermée à clé en raison des contraintes liées au plan Vigipirate. C'est compliqué car un animateur doit rester derrière la porte afin de surveiller l'arrivée des parents. Mais le nombre d'animateurs est suffisant.

11) Sectorisation des écoles à Epinay-sur-Orge

La loi oblige à scolariser les enfants au plus proche de leur domicile. Les inégalités sont liées à la configuration de la ville. Le secteur souple doit être supprimé à la demande du préfet et du DASEN. Aussi, la carte scolaire va être revue cet été. Dans le nouveau découpage, la mairie va prendre en compte les futures constructions (quartier de la Croix Ronde).

La commission de traitement des dérogations n'est pas ouverte aux représentants des parents d'élèves pour des questions de confidentialité des dossiers des parents.

12) Effectif 2018 / 2019

PS : 39	MS : 41	GS : 33	Total cycle 1 : 112 élèves
CP : 74	CE1 : 75	CE2 : 65	Total cycle 2 : 214 élèves
CM1 : 52	CM2 : 66		Total cycle 3 : 118 élèves
Total école : 444			

L'effectif pour une ouverture de classe est de 441 élèves mais les enfants issus de la communauté des voyageurs ne sont pas comptabilisés et donc l'ouverture ne peut se faire.
Les effectifs changent régulièrement : radiations et inscriptions.

13) Calendrier scolaire 2018 / 2019

Maternelle : Rentrée des élèves de Petite Section à 9h30 ; rentrée des élèves de Moyenne Section et de Grande Section à 8h30. Tous les parents pourront entrer dans l'école le 1^{er} jour. Seuls les parents de Petite Section pourront pénétrer dans l'enceinte des bâtiments durant la première semaine de classe.

Elémentaire : Rentrée des élèves à 8h30. Les parents pourront entrer dans la cour de récréation mais il n'y aura pas d'accès aux bâtiments scolaires.

Rentrée scolaire des élèves	Lundi 3 septembre 2018
Vacances de la Toussaint	Fin des cours : vendredi 19 octobre 2018 après la classe Reprise des cours : lundi 5 novembre 2018 matin
Vacances de Noël	Fin des cours : vendredi 21 décembre 2018 après la classe Reprise des cours : lundi 7 janvier 2019 matin
Vacances d'hiver	Fin des cours : vendredi 22 février 2019 après la classe Reprise des cours : lundi 11 mars 2019 matin
Vacances de printemps	Fin des cours : vendredi 19 avril 2019 après la classe Reprise des cours : lundi 6 mai 2019 matin
Vacances d'été	Fin des cours : vendredi 5 juillet 2019 après la classe

Pont de l'Ascension : les classes vaqueront le vendredi 31 mai 2019.

14) Natation scolaire : Bilan

Il y a quatre maîtres nageurs pour une classe et demi. Les séances se déroulent bien. Le personnel est sérieux. Les douches fonctionnent bien. La piscine a été rénovée.
L'activité est reconduite l'année scolaire prochaine.

La séance est levée à 20H30.

Les secrétaires de séance,
M. Desportes De La Fosse (APIE)
M^{me} Arias (enseignante)

La Directrice, Présidente du Conseil d'école,
M^{me} Peretti